

CONSEIL MUNICIPAL VERRUYES 22 DECEMBRE 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 12

Présents : 7

Votants : 9

Courriel : verruyes@ccsudgatine.fr

Tel Mairie: 05/49/63/21/22

- L'An deux mille vingt et un, le vingt-deux décembre, le Conseil Municipal de la Commune de VERRUYES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressé par le Maire, Mr CAILLET Patrick, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Mr CAILLET Patrick, Maire.
- Date de Convocation du Conseil Municipal : 18 décembre 2021.
- Présents : Mr CAILLET Patrick, Mr RUSSEIL William, Mme SERTILLANGES Natacha, Mme BONNAUD Fabienne, Mr AUNEAU Éric, Mme GAYCHET Virginie, Mme AVELINE Véronique.
- Absents : Mr MINETTE François, Mr HEITZLER Anthony, Mme FLEURY Ghislaine, Mme BIEN Michèle, Mr MIOT Valentin.
- Pouvoirs : Mme BIEN Michèle donne pouvoir à M. RUSSEIL William
Mr HEITZLER Anthony donne pouvoir à Mme GAYCHET Virginie
- Secrétaire de Séance : Mr AUNEAU Éric

Monsieur le maire ouvre la séance et rappelle au conseil les délibérations prises lors de la précédente réunion. Le conseil approuve le compte rendu.

A l'ordre du jour de cette séance, seront évoqués les points suivants :

2021- 58 : Décision modificative du partenariat pour la création et le fonctionnement d'un réseau de coopération en bibliothèque : lecture nomade

2021- 59 : Don de 15 euros en chèque d'un particulier suite au vide bibliothèque organisé le 04/07/2021

2021-60 : Désignation de l'organisme chargé de l'entretien des espaces verts pour l'année 2021

2021- 58 DECISION MODIFICATIVE DU PARTENARIAT POUR LA CREATION ET LE FONCTIONNEMENT D'N RESEAU DE COOPERATION EN BIBILITHEQUE : LECTURE NOMADE :

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la délibération de la mise en réseau des bibliothèques enregistrée sous le numéro 2019-38 et de la convention de partenariat pour la création de fonctionnement d'un réseau de coopération entre bibliothèque, il y a lieu de procéder à un virement de crédits, d'un montant de 537.00 €.

CONSEIL MUNICIPAL VERRUYES 22 DECEMBRE 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, les virements de crédits suivants :

- Opération 122, chapitre 204, article 2041411 (bien matériel et études) : + 537.00€
- Opération 136, chapitre 21, article 2152 (installation de voirie) : - 537.00

2021- 59 DON DE 15 EUROS EN CHEQUE D'UN PARTICULIER SUITE AU VIDE-BIBLIOTHEQUE ORGANISE LE 04/07/2021

Le Maire informe l'assemblée de la réception d'un don d'un particulier de 15 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- l'imputation de cette somme au compte 7713.

2021-60 : DESIGNATION DE L'ORGANISME CHARGE DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS POUR L'ANNEE 2022

Monsieur Maire présente au Conseil le devis établi par l'ESAT de Melle concernant l'entretien des espaces verts pour l'année 2022 ;

Pour cette année, le contrat s'élève à 11 598.44 € H.T. (13 918.13 € T.T.C.).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le contrat au montant ci-dessus indiqué ;
- Le montant de cette dépense sera inscrit sur le budget 2022

Questions et informations diverses

Une réflexion est menée pour le remplacement de l'épareuse.

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal du recrutement d'un agent communal. Il est demandé aux membres du conseil de faire remonter les informations sur les chemins qui ont besoin d'être entretenus.

Suite au défaut de réseau mobile dans la commune, une demande a été faite auprès du département pour intervenir au plus vite. La fibre devrait être déployée sur la commune en 2024/2025

La Séance est levée à 20h40



Le Maire,
CAILLET Patrick